

Pasola et guerriers de Sumba



Jours:	4
Prix:	350 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
📍 Minorité ethnique 📍 Culture	
📍 Artisanat et vie locale	
📍 Hors des sentiers battus	

Sumba fut considérée par le passé comme une île sans aucun intérêt pour les empires colonialistes ou pour les royaumes javanais et balinaïses. Toutes tentatives de conquête semblaient peine perdue pour le peu de profits qu'il serait possible d'en tirer. Les traditions, datant de temps immémoriaux, furent ainsi par chance préservées. De nos jours Sumba est réputée dans toute l'Indonésie pour ses attraits incomparables, ces spécificités qui font de Sumba une terre unique. Des **rituels spectaculaires, des tombes mégalithiques, des architectures particulières, de splendides ikats**, sont toutes les beautés que vous découvrirez sur les chemins parcourant cette île.

L'un des événements les plus exceptionnels de Sumba est sans aucun doute ses ___fameuses Pasola___, un rituel complexe mettant en scène une joute de quelques centaines de cavaliers. Ces affronts parfois très violents consistent à purifier les villages et à apaiser les esprits des ancêtres en colère, pour marquer le début d'une nouvelle année prospère. Ces cavalcades uniques ne sont que le résultat d'augures fournis par les entrailles d'un ver marin aux splendides couleurs multicolores. En compagnie du grand prêtre de cet événement, vous en découvrirez tous les composants de ce rituel unique et vibrez comme les villageois au rythme de la Pasola.

Le début de ce cérémoniel étant lié à un calcul complexe, la Pasola intervient toujours à la même période (mois de février et mars) mais à des dates connues à la dernière minute. Être le témoin du rassemblement le plus important de Sumba est donc une aventure unique.

___Points forts:___

- Expérience unique et authentique au rythme de la fête des cavaliers de Sumba, la Pasola
- Immersion au cœur d'une île peu fréquentée à l'écart du tourisme de masse
- Découverte de la culture de l'île de Sumba : traditions, rituels, croyances animistes...

Jour 1. Bienvenue en terre de Sumba



Tambolaka 📍
🚗 - ⌚ 1h 30m
Waikabubak 📍

Tambolaka - Waikabubak

- Accueil à l'aéroport de Tambolaka et transfert à votre hôtel à Waikabubak .
- Dans l'après-midi, visite de Waikabubak, de son marché traditionnel et des villages alentours : Prai Ijing, Tarung, Waitabar. Tarung, centre spirituelle important dans la région pour les fidèles Marapu, nous invite à découvrir les plus belles tombes mégalithiques de la région. Du haut de la colline, au milieu de la ville moderne, des maisons traditionnelles subsistent. Apparemment, les responsables officiels souhaiteraient faire déménager les habitants de ces maisons vers d'autres quartiers. A l'occasion de votre visite dans le village, n'hésitez pas à demander à rencontrer Pak Dani Ratu Langgu, chef spirituel de la foi Marapu afin de faire inscrire votre nom dans le registre et ainsi soutenir les efforts faits pour que ce village soit protégé.

Jour 2. Les jeux "Pasola"



Waikabubak 📍
- 🚗 - ⌚ 45m
Lamboya 📍
Waikabubak 📍

Waikabubak - Lamboya

- Tôt le matin (vers 4-5H), nous partons vers **Lamboya** afin de nous rendre sur les lieux où se déroule les spectaculaires Pasola. Nous descendons jusqu'à la plage où a lieu la cérémonie de la récolte des vers sacrés, les Nyale, par le Rato (grand prêtre) puis le rituel d'appel à la Pasola. Cet événement célèbre la venue de la déesse Ina Nale « mère des vers marins » et marque le début du repiquage du riz et d'un nouveau cycle de fertilité. Les pasola voient alors s'affronter deux groupes de combattants armés de lances (dont les pointes sont moins tranchantes que lors des guerres tribales passées) et juchés sur leurs chevaux.

Déjeuner sur place et retour à l'hôtel dans l'après-midi.

Jour 3. Découverte de la culture locale



Waikabubak 📍
- ⌚ 1h 45m
Kodi 📍
🚗 - ⌚ 1h 45m
Waikabubak 📍

Waikabubak - Kodi

- Après le petit-déjeuner, nous nous dirigeons vers la **région de Kodi**, à l'extrême ouest de l'île. Kodi est une place forte de la culture Marapu et les villages de la région sont remarquables par la hauteur impressionnante du toit des maisons traditionnelles. Nous nous arrêtons visiter plusieurs de ces villages : Tosi, Parona Baroro dont les habitations sont connues pour posséder les toits les plus hauts de l'île, Rotenggaro où de nombreuses stalles atypiques de tombes jonchent les champs environnants et Ranggabaki. Pique-nique, prévu sur la plage.

Kodi - Waikabubak

- Dans l'après-midi, nous reprenons la route du retour en nous arrêtant à **Waitabula** et **Waijewa** pour admirer les plantations de café.
-

Jour 4. Vol retour

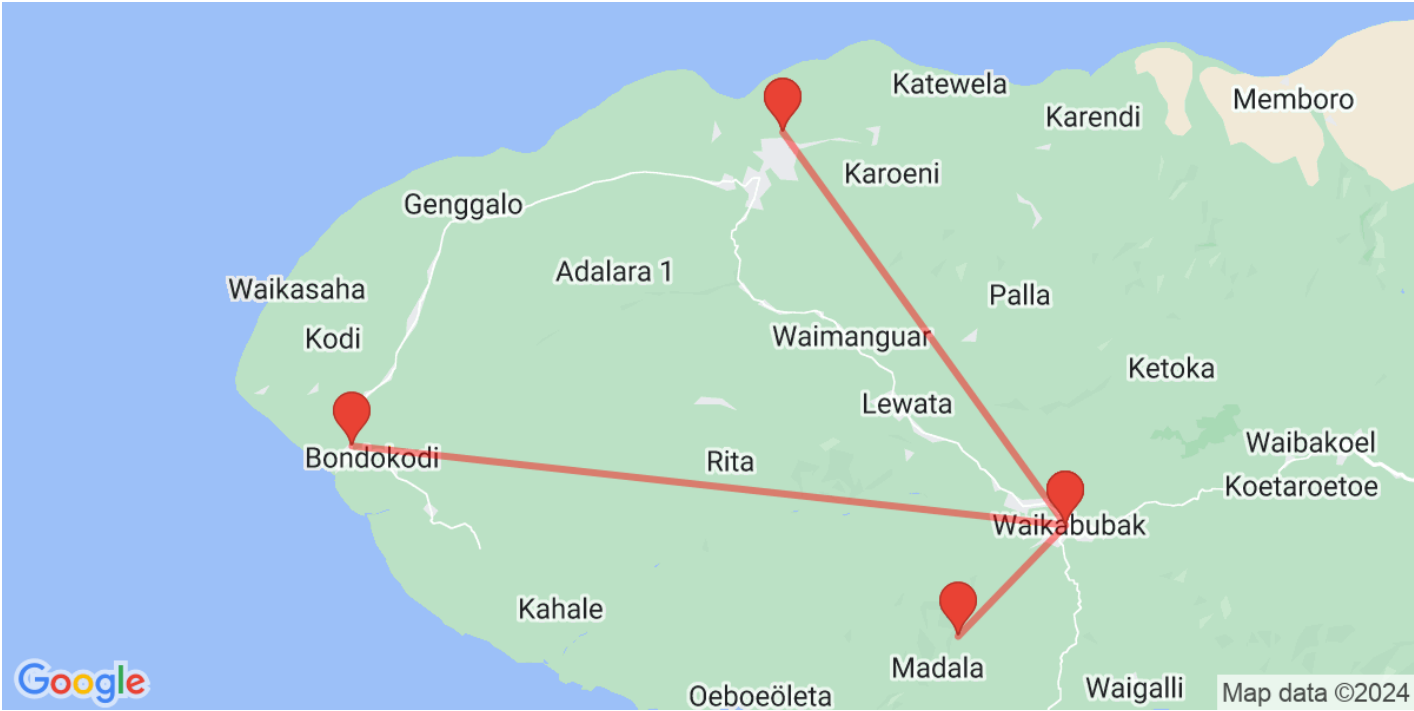


Waikabubak 📍
- ⌚ 1h 30m
Tambolaka 📍
Départ 📍

Waikabubak - Tambolaka

- Transfert vers l'aéroport de Tambolaka, après le petit-déjeuner.
-

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-6	7-8
490 EUR	450 EUR	390 EUR	350 EUR

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et, en fonction de vos commentaires, nous vous proposerons un __ voyage sur mesure__.

En haute saison, il est possible que nos guides francophones ne soient pas disponibles. Si vous souhaitez la garantie d'un encadrement par l'un de ceux-ci, nous recommandons une réservation précoce de ce circuit.

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.